

AR SATESE



POUVOIR

Je soussigné(e),
Membre de l'Association de l'ARSATESE LOIRE BRETAGNE
donne pouvoir à
pour l'adoption des projets de résolution mis à l'ordre du jour de l'Assemblée
Générale du Mercredi 6 juin 2012 à SAINT AFFRIQUE (12) , conformément à
l'article 9 des statuts de l'Association.

A , le

Signature

NB : 2 pouvoirs par personne au maximum.